

RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LA SANTÉ DE L'ENFANT

Médecin traitant : Tél. | | | | | | | | | |

Adresse :

Code Postal | | | | | Ville :

VACCINATION

	TYPE DE VACCIN	DATE DE DERNIER RAPPEL
	BCG - monotest / /
	Choléra / /
	Diphtérie - Tétanos - Coqueluche - Polyomélite / /
	Haemophilus / /
	Hépatite B / /
	Méningite / /
	Rougeole - Oreillons - Rubéole / /
	Varicelle / /

MALADIE(S) CONTRACTÉE(S)

Angines	Asthme	Scarlatine
Oreillons	Otites	Yoyos
Rougeole	Rubéole	Varicelle

AUTRES INFORMATIONS

Allergies alimentaires	
Allergies médicamenteuses	

MON ENFANT SUIT UN RÉGIME ALIMENTAIRE SPÉCIAL

sans porc	sans viande
autre, préciser :	

Pièces à envoyer **obligatoirement** :

Carnet de santé + justificatif de domicile récent (quittance de loyer, facture de gaz ou d'électricité)
+ photocopie du Livret de famille ou extrait de naissance.

En cas de séparation : jugement (toutes les pages) précisant votre qualité de responsable légal de l'enfant. Si vous n'avez pas de jugement : présenter l'autorisation écrite de l'autre parent et photocopie recto/verso de sa carte d'identité.

Quel document fournir en cas d'hébergement ?

Pour la famille accueillante : carte d'identité - titre de séjour - passeport / titre de propriété - contrat de location / dernière fiche d'imposition / attestation de paiement de la CAF.

Pour la famille hébergée : carte d'identité - titre de séjour - passeport / attestation de paiement de la CAF / contrat de travail - attestation Pôle emploi / fiche d'imposition ou de non imposition / attestation d'hébergement validée par l'État Civil.

Pré-inscription obligatoire pour l'entrée à l'école maternelle pour les enfants nés en 2021
auprès de la Direction de la Famille et du Jumelage par mail : animation@ville-saint-maurice.fr